Loi santé

J'ai trouvé comment faire ce que je veux :
il faut faire une loi fourre-tout,
et noyer le poisson !

Je ne dis pas qu'on privatise la santé.

Je dis que chaque français sevra obligé d'avoir une mutuelle.

Je ne dis pas que les patients
ne pourront plus choisir leur médecin.

Je dis que c'est les mutuelles qui choisiront
les médecins de leurs assurés.

Je ne dis pas que je supprime le secret médical.

Je dis que sera créé un dossier médico-social
sur chaque français
(informations sur dossier médical, revenu salarial...)
qui sera accessible aux "financeurs de la santé",
public ou privé. (Article 1461-1).

Je ne dis pas que je supprime la liberté d'installation.

Je dis que c'est l'ARS qui décidera où chaque médecin
aura le droit de travailler (public comme privé)
et je dis un peu plus loin en petit caractère que c'est l'Etat
qui commandera aux ARS (article 1411-2).

Je ne dis pas que je supprime
la médecine libérale.

Je dis que c'est l'ARS qui dira aux médecins quels actes ils auront le droit de faire
ou non (par exemple les echographies ou les frottis)
en fonction de quotas régionnaux.
Et je dis que les sages-femmes suivront les femmes non-enceintes.
Que les puériculteurs suivront les enfants.
Que les infirmières diagnostiqueront et prescriront les médicaments,
et que les pharmaciens vaccineront et suivront les maladies chroniques.

Je ne dis pas que je supprime les cliniques privées.

Je dis que les cliniques privées n'auront plus le droit
de faire des IRM, des urgences, des accouchements...
SAUF si elles suppriment leurs compléments d'honoraires.

Je ne dis pas que les médecins ne pourront plus
prescrire les meilleurs traitements pour leurs patients.

Je dis que l'état surveillera les médecins
via des observatoires nationaux et regionaux,
qui sanctionneront les médecins
qui prescriront des médicaments trop chers
ou trop d'examens.

Et on fait comme d'hab' :
on dit que c'est les médecins les méchants
et moi la gentille.

Et de toute façon la presse ne cherchera pas à comprendre.

Génial patronne !

Nassim Guerroui
27 DÉCEMBRE, À 18:47
facebook.com/Vie
25 commentaires